



Codes de citoyenneté

Les ateliers sur la gouvernance du CNGPN

Élaborer un code de citoyenneté, c'est déjà un acte d'autodétermination. Lorsqu'une Première nation décide qui sera citoyen de la nation, elle se soustrait au contrôle de la *Loi sur les Indiens* pour fixer ses propres règles. L'élaboration d'un code de citoyenneté constitue une étape importante en vue de l'implantation de l'autonomie gouvernementale et de la création d'institutions culturellement pertinentes qui contribueront à reconstruire nos nations.

avantages>

- Élaborer des critères de citoyenneté qui reflètent votre propre culture et vos propres valeurs.
- Permet d'y intégrer des citoyens de votre nation qui ne répondent pas aux critères établis dans la *Loi sur les Indiens*.
- Avoir le contrôle et la responsabilité d'un élément fondamental de l'exercice de votre pouvoir.
- Cet atelier a lieu dans votre communauté même.

objectifs>

- Connaître l'histoire et les impacts de la main mise de la Couronne sur votre communauté et sur l'identité et la citoyenneté autochtones.
- Comprendre le processus d'élaboration et d'approbation d'un code de citoyenneté.
- Se familiariser avec les choix politiques qui découlent d'un code de citoyenneté.
- Examiner des exemples de codes de citoyenneté des Premières nations.
- Examiner les codes de citoyenneté à la lumière de la jurisprudence.
- Fournir aux participants des outils, des ressources et des exemples pertinents.

Les ATELIERS sur la GOUVERNANCE du CNGPN

- > Les fondements de la gouvernance
- > Culture, traditions et gouvernance efficace
- > Engagement citoyen et processus de ratification
- > Prospective communautaire et planification stratégique
- > Droits territoriaux
- > Introduction aux constitutions

Codes de citoyenneté

- > Développement des lois et politiques
- > Jeunes leaders en émergences

Les participants à l'atelier Codes de citoyenneté pourraient également être intéressés par les ateliers suivants :

- > Développement des lois et politiques
- > Engagement citoyen et processus de ratification
- > Culture, traditions et gouvernance efficace



Codes de citoyenneté

Les ateliers sur la gouvernance du CNGPN

questions et réponses >

À qui est destiné l'atelier Code de citoyenneté?

L'atelier s'adresse aux Premières nations qui souhaitent entreprendre le développement d'un code de citoyenneté. L'atelier intéressera :

- Le chef et le conseil
- Les leaders de la communauté
- Les cadres supérieurs
- Les membres de la communauté
- Les coordonnateurs de projet de gouvernance

Pourquoi cet atelier chez vous?

Les citoyens sont le fondement de nos nations. Ils partagent une même langue, ont un même vécu, une histoire commune et des liens familiaux étroits bref, ils ont une mémoire collective. En exerçant le contrôle sur les critères qui déterminent la citoyenneté, les Premières nations affirment volontairement des énoncés politiques qui englobent leur passé et leur présent et qui portent une vision de leur avenir. Définir la citoyenneté est un geste fondateur du processus de reconstruction de nos nations.

Qu'est-ce que vous-même et votre nation en retirerez?

Vous apprendrez ce qu'est un code de citoyenneté et quelle est son importance. Les participants discuteront de la pertinence de développer un code de citoyenneté et des défis que cela représente pour la nation. Vous verrez des exemples concrets et réels de codes de citoyenneté. Enfin, les participants se familiariseront avec le processus de développement et de ratification d'un code de citoyenneté.

Qui donne l'atelier?

L'atelier est donné par des facilitateurs autochtones qui connaissent et comprennent les communautés autochtones, leur histoire et leurs lois. Ils ont été formés aux techniques de facilitation d'avant-garde qui leur permettent de communiquer efficacement des concepts clés à des auditoires divers. Tout le matériel utilisé dans le cadre de l'atelier s'appuie sur les fondements juridiques, théoriques et communautaires essentiels à la reconstruction des nations.

Quelle est la durée de l'atelier?

L'atelier s'échelonne sur deux journées entières.

Où a lieu l'atelier?

L'atelier a lieu au sein même de votre communauté.

Que
disent
les participants
de nos ateliers

« Tous les présentateurs étaient bons, ils ont su s'adapter et respecter les valeurs de notre communauté. »

« Clair et concis, avec des exemples fort pertinents. »



Le CENTRE NATIONAL pour la GOUVERNANCE des PREMIÈRES NATIONS

ligne sans frais: 1 866 922 2052

visitez notre site Internet: fngovernance.org

Le Centre est un chef de file dans la prestation de services en matière de gouvernance aux Premières Nations du Canada. Nous sommes un organisme indépendant et sans but lucratif, dirigé et opéré par des professionnels autochtones.